



FOUNEX, LE 26 JANVIER 2015/AV/CL/10.01

**COMMUNE DE FOUNEX**  
**MUNICIPALITE**

**AFFAIRE TRAITEE PAR M. JEAN-PIERRE DEBLUË**

**PREAVIS MUNICIPAL N° 60/2011 - 2016**

**concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 TTC  
en vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la  
Route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour  
des chemins de l'Épinette et des Neyruaz**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Préambule**

Dans le cadre de sa politique d'entretien des routes communales et conformément au plan de mobilité, la Municipalité a entrepris l'étude d'un réaménagement de la route de Châtaigneriaz, afin notamment d'aménager un trottoir reliant le village de Founex au centre sportif et d'améliorer le carrefour menant à la déchetterie.

Dans le même temps, il a été décidé de compléter ce projet en y ajoutant l'étude d'une réfection complète du réseau d'assainissement communal ainsi qu'une mise aux normes de l'éclairage public.

**Description de l'étude**

*Documents de base de l'étude*

Les données de base relatives à l'étude du réseau d'assainissement sont celles du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

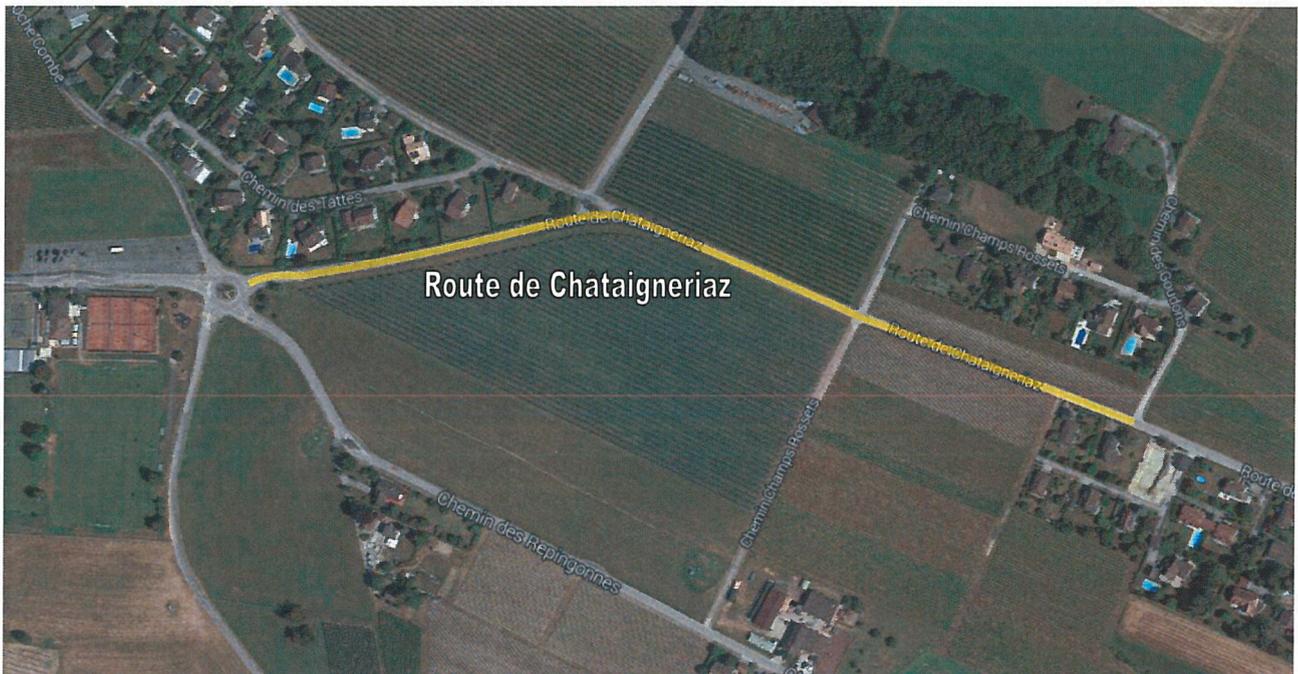
Pour la partie routière de l'étude, c'est le plan de mobilité de la commune (en cours de finalisation) qui a été utilisé.

Les normes et réglementations relatives à la lutte contre le bruit.

### Périmètre de l'étude

La zone d'étude comprend l'ensemble de la Route de Châtaigneriaz depuis le giratoire situé à proximité du centre sportif jusqu'à l'entrée du village de Founex (début de la limitation de vitesse à 50km/h). Le réaménagement du carrefour avec le chemin de l'Épinette fait également partie de cette étude.

La longueur de la chaussée concernée est d'environ 800 mètres pour une surface totale de voirie d'environ 6'500 m<sup>2</sup>.



Route de Châtaigneriaz (en jaune)

### Travaux d'assainissement

Pour cette partie de l'étude, la Municipalité a fixé les objectifs suivants :

- Vérification de la capacité hydraulique du réseau existant, pour les eaux claires (E.C.).
- Contrôle de l'état du réseau existant (contrôle caméra) pour les eaux usées (E.U.) et les eaux claires (E.C.).
- Vérification de l'état du séparatif des parcelles adjacentes (par coloration).
- Tenir compte des travaux de réfection du chemin d'Oche Combe et adapter le réseau pour éviter la réalisation du bassin de rétention prévu dans le PGEE à la hauteur du parking du centre sportif.
- Anticiper le remplacement des canalisations communales passant dans des parcelles privées en créant un réseau sous le domaine public (DP).
- Recherche d'une solution pour limiter au maximum les risques de mise en charge du réseau destiné à l'évacuation des eaux pluviales (eaux claires).

### Travaux routiers

Pour cette partie de l'étude, la Municipalité a fixé les objectifs suivants :

- Création d'un trottoir entre le centre sportif et l'entrée du village.
- Evaluation de la possibilité d'intégrer une piste cyclable.
- Etablissement d'un diagnostic de l'état de la chaussée. A savoir :
  - o Degré d'usure du revêtement bitumineux existant.
  - o Vérification de la présence d'HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) dans le revêtement bitumineux existant. Pour rappel, il s'agit d'éléments pollués demandant un traitement particulier.
- Réaménagement du carrefour avec le chemin de l'Épinette et le chemin des Neyruaz.
- Mise à niveau de l'éclairage public.
- Limiter au strict minimum l'emprise de ce projet sur les parcelles privées.

### **Description des prestations**

#### Prestations d'ingénieurs civils

C'est la norme SIA 103 qui sert de base à l'établissement des prestations attendues dans le cadre de ce mandat d'étude. A savoir :

- Etude hydrologique.
- Projet de génie (route et canalisations) comprenant :
  - o Avant-projet.
  - o Projet d'ouvrage.
  - o Procédures d'autorisation :
    - Examen préalable des Services de l'Etat.
    - Enquête publique.
    - Obtention du permis de construire.
  - o Appel d'offres et adjudication (conformément à la Loi sur les marchés publics).
  - o Etat des lieux avant travaux (dossier photos des propriétés riveraines).
- Démarches administratives pour l'expropriation des terrains nécessaires (jusqu'à l'obtention de l'autorisation cantonale d'expropriation).

## Coûts de l'étude

Le montant total des honoraires relatifs à cette étude est basé sur les éléments suivants :

Etude hydrologique	CHF 12'000.00
Projet de génie civil	CHF 93'000.00
Gestion des expropriations	CHF 6'000.00
Etat des lieux avant travaux	CHF 7'260.00
<u>Tests &amp; inspections préliminaires</u> - Curages et inspections vidéo. - Tests sur les revêtements bitumineux pour teneur en HAP et détermination de la structure existante.	CHF 8'000.00
Total HT	CHF 126'260.00
TVA 8.0 %	CHF 10'100.80
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 136'360.80</b>
<b>Total TTC arrondi</b>	<b>CHF 137'000.00</b>

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies ici, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal No 60/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 en vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la Route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Épinette et des Neyruaz
- ouï le rapport de la commission des routes
- ouï le rapport de la commission des finances
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

## Décide

1. d'adopter le préavis municipal N° 60/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 en vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la Route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Épinette et des Neyruaz
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 137'000.00**
3. d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve pour « Constructions futures N° 9282.003 ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 02 février 2015 pour être soumis au Conseil communal de Founex.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

le Municipal :

Jean-Pierre Debluë



**Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal**  
**No 60/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 TTC en**  
**vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la route de**  
**Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de**  
**l'Épinette et des Neyruaz**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A l'initiative de la Municipalité, les membres de la Commission des finances se sont réunis le 9 février dernier afin d'examiner le préavis susmentionné. Étaient présents à cette séance : Monsieur François Debluë, Syndic, Madame Audrey Barchha, Messieurs Jean-Pierre Debluë et Philippe Schirato, Municipaux.

Les explications fournies par Monsieur J.-P. Debluë et les réponses apportées à nos questions nous ont permis d'en débattre et de nous positionner.

**Objet**

L'étude présentée se porte sur trois points précis détaillés dans le préavis, soit le périmètre concerné sur lequel se basent les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous, les travaux d'assainissement qui permettent de facto d'anticiper certains travaux coûteux tel que le remplacement des canalisations communales passant dans des parcelles privées, et les travaux routiers qui offriront une sécurité accrue aux piétons et automobilistes.

Etude hydrologique	CHF 12'000.00
Projet de génie civil (création d'un rond-point)	CHF 93'000.00
Gestion des expropriations (emprise sur terrain agricole privé)	CHF 6'000.00
Etat des lieux avant travaux	CHF 7'260.00
Tests & inspections préliminaires - Curages et inspections vidéo - Tests sur les revêtements bitumineux pour teneur en HAP et détermination de la structure existante	CHF 8'000.00
Total HT	CHF 126'260.00
TVA 8 %	CHF 10'100.80
<b>Total TTC arrondi</b>	<b>CHF 137'000.00</b>

Pour ce faire et afin d'obtenir un crédit de construction exact, des aménagements techniques sont donc à étudier. Le préavis qui nous est proposé couvre les frais y relatifs, c'est-à-dire, ceux concernant l'étude hydrologique, le projet de génie et les démarches administratives pour l'expropriation des terrains.

Il est important de souligner que la Municipalité a déjà engagé près de CHF 50'000.00 dépensés sur plusieurs années que dure le projet et que 60% environ de l'étude a déjà été réalisé.

**Conclusion :**

La Commission des finances rappelle que le préavis No 60/2011-2016 fait également l'objet d'un rapport séparé, préparé par la Commission des routes.

La Commission des finances apprécie l'évolution vers plus de transparence, concernant la présentation des projets nécessitant des études préalables, et elle en remercie la Municipalité. Elle regrette cependant que cette approche n'ait pas été considérée plus tôt dans le passé.

Ceci étant souligné, la Commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'adopter le préavis municipal No 60/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 TTC en vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Épinette et des Neyruaz, et donc :

1. d'accorder à notre Municipalité un crédit de CHF 137'000.00 TTC
2. d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve pour « Constructions futures n° 9282.003.

Fait à Founex le 2 mars 2015.

Les membres de la Commission des finances,

Claude Briffod

Joséphine Rijke

Hervé Mange

Denis Lehoux

Simon Vaucher

## **Rapport de la Commission des routes concernant le:**

### **Préavis municipal N° 60/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 TTC en vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Épinette et des Neyruaz**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission des routes se sont réunis le 16 février 2015 afin d'examiner le préavis municipal N° 60/2011-2016, qui nous a été présenté le 9 février 2015 par M. Jean-Pierre Debluë, Municipal.

#### **A. Préambule**

Dans le cadre de sa politique d'entretien des routes communales et conformément au plan de mobilité, la Municipalité a entrepris l'étude d'un réaménagement de la route de Châtaigneriaz, comprenant la création d'un trottoir reliant le village au centre sportif ainsi que l'amélioration du carrefour menant à la déchetterie.

Dans le même temps, il a été décidé de compléter ce projet en y ajoutant l'étude d'une réfection complète du réseau d'assainissement communal ainsi qu'une mise aux normes de l'éclairage public.

#### **B. Etude**

Les documents de base de l'étude sont :

1. Les données du Plan Général d'Evacuation des Eaux pour la partie du réseau d'assainissement.
2. Le plan de mobilité de la commune pour la partie routière.
3. Les normes et réglementations relatives à la lutte contre le bruit.

La zone d'étude comprend l'ensemble de la route de Châtaigneriaz, partant du giratoire situé à proximité du centre sportif jusqu'à l'entrée du village de Founex (début de la limitation de vitesse à 50km/h). Le réaménagement du carrefour avec le chemin de l'Épinette fait également partie de cette étude.

L'étude des travaux d'assainissement ainsi que routiers se basera sur différents objectifs fixés par la Municipalité.

### **C. Conclusion**

La Commission des routes approuve le projet tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 60/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 137'000.00 TTC en vue de financer l'étude relative à la création d'un trottoir à la route de Châtaigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Épinette et des Neyruaz

Ainsi fait à Founex, le 28 février 2015

Pour la Commission des routes :

Lucien Ferrari

Robert Veluz

Rui Silva Martins

Philippe Magnenat

Thierry Rosselet

Laure Neynaber